

Libération

Guerre des mobiles Sarkozy brouille la ligne

TÉLÉCOMS L'industrie du téléphone mobile est en ébullition depuis que le chef de l'Etat a émis des réserves «sur le choix d'un quatrième opérateur» pour compléter les offres des trois entrepri-

ses historiques implantées sur ce marché (Orange, Bouygues et SFR). Alors qu'un appel d'offres a été lancé pour l'attribution d'une quatrième licence, les trois opérateurs se livrent une guerre

sans merci pour barrer la route à Free, qui fête ce week-end ses dix ans. Nicolas Sarkozy cherche-t-il à protéger les intérêts de son ami Martin Bouygues? Enquête.

PAGES 2-4



Samedi, c'est leMag

Pour son 4^e numéro, notre hebdomadaire vous emmène sur les mers australes à bord de *la Boudeuse*, sur l'hippodrome de Longchamp pour l'Arc-de-Triomphe, à Odessa où les Occidentaux font du tourisme sexuel. Et vous replonge, back in 1972, dans le manoir Playboy avec les Rolling Stones.

24 PAGES CENTRALES

JO, RIO, BRAVO

PAGE 18



VANDERLEI ALMEIDA, AFP

LA CHIMIE, UNE ARME ANTIVIOLENT?

PAGES 10-11



SÉVERIN MILLET

NESPRESSO AU FILTRE ÉCOLO

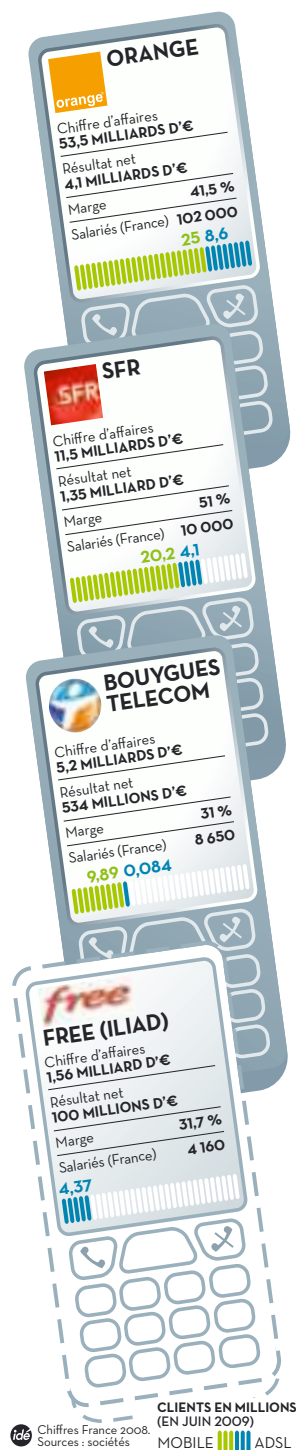
PAGE 14



CHRISTOPHE MACOUT



REPÈRES



Nicolas Sarkozy voit d'un mauvais œil l'arrivée d'un quatrième opérateur, malgré l'appel d'offres déjà lancé. Pour défendre les intérêts de son ami Martin Bouygues?

Téléphonie mobile, défense d'entrer

Par **CATHERINE MAUSSION** et **NATHALIE RAULIN**

Nicolas Sarkozy a-t-il enterré prématurément la quatrième licence de téléphonie mobile? Telle est la question qui agite le landerneau politico-industriel. Vendredi soir, Xavier Niel, le patron de Free, a convié salariés et aficionados pour fêter les 10 ans de sa boîte au Palais omnisport de Bercy, à Paris. Pour partager son ambition : devenir, demain, le nouvel opérateur de téléphonie mobile français. Tailler des croupières aux trois historiques (Orange, SFR, Bouygues) à coup de guerre des prix profitable au consommateur. Il pensait l'affaire entendue. Mais le 15 septembre, Nicolas Sarkozy a rebattu les cartes. Ce jour là, à l'Élysée, devant les députés UMP, le chef de l'Etat va provoquer - d'une phrase - une déflagration en chaîne. Au détour d'une question sur le malaise agricole, il sème le doute sur la volonté réelle des pouvoirs publics d'aboutir sur l'attribution d'une nouvelle licence. «Je suis sceptique et réservé sur le choix d'un quatrième opérateur, dit-il. Le prix le plus bas n'est pas forcément le meilleur. Faut voir la qualité des postulants.» Sur place, le décryptage est immédiat. A l'évidence, Free, favori dans la compétition lancée le 1^{er} août, est dans le collimateur de l'Élysée. Au point que certains se demandent si la hargne présidentielle ira jusqu'à remettre en cause la procédure initiée par son propre gouvernement.

BAISSE DES PRIX. Assailli de questions, l'entourage du chef de l'Etat construit en urgence un argumentaire pour justifier la sortie présidentielle. Il reprend une à une les raisons invoquées par France Télécom (Orange), Vivendi (SFR) et Bouygues, pour flinguer la quatrième licence. Des ficelles un peu grosses (lire page 4) : forfaits déjà peu coûteux; difficulté d'installer de nouvelles antennes; risque de contentieux et surtout conséquences sur l'emploi.

Les services du «président du pouvoir d'achat» sont en revanche muets sur la baisse des prix attendue pour le consommateur.

Même le Premier ministre s'émeut. Le surlendemain, lors du petit déjeuner de la majorité autour de Sarkozy, Fillon attaque bille en tête, à la stupéfaction de la petite dizaine de convives: «Monsieur le Président, les trois opérateurs dont vous avez parlé, ce sont bien ceux dont vous nous disiez il y a trois mois qu'ils "se gavent"? Pardon, vos propos exacts étaient qu'ils "se bourrent".» Pris de court, Sarkozy botte en touche: «Je parlais du fond. Je n'ai pas dit ça parce que Bouygues est mon ami!» Plus exact aurait été de dire «pas seulement». Car Martin Bouygues, parrain de son fils Louis, est enragé. La présidence de son ami tourne au cauchemar. «Martin est furieux et l'a fait savoir à l'Élysée à plusieurs reprises, dit un industriel habitué du Château. Quand on touche à son bébé [sa filiale Bouygues Télécom, ndlr], il peut montrer les dents». Cadeau élyséen du nouvel an 2008, la suppression de la publicité sur les chaînes publiques n'a pas eu l'effet escompté sur les parts

de marché de sa filiale TFI. La faute à l'effondrement, lié à la crise, du marché publicitaire. Or, le cadeau avait son revers: une ponction sur le chiffre d'affaires des opérateurs télécoms pour compenser la chute des recettes de la télé publique.

MOULINETS. Perdant sur les deux tableaux, Bouygues a l'insigne satisfaction, en avril 2009, d'entendre Luc Chatel, le ministre de l'Industrie, repousser le dossier 4^e licence. Preuve de la réticence de Sarkozy. «Elle remonte à bien avant la présidentielle, témoigne un patron. C'est une pierre entre lui et Fillon, défenseur acharné de la quatrième licence.» Seulement voilà; enlisé après l'échec du premier appel d'offres en octobre 2007, le dossier est rouvert en janvier 2009 par Matignon. Le 1^{er} août, le décret est publié au Journal officiel. «Nicolas Sarkozy a fait des moulinets pour donner le change mais le coup est parti, dit-on à Bercy. L'appel d'offres est lancé. L'Élysée ne peut plus rien arrêter.»

Ce feu vert achève de pourrir l'ambiance entre Martin et Nicolas. Pour cause, en panne sur la télé et le BTP, Bouygues a plus que jamais besoin des marges du mobile. Et a un atout maître pour appuyer sa vindicte: TFI est une arme absolue dans une campagne présidentielle. Et jusqu'à preuve du contraire, TFI c'est lui. Il incombe donc à l'Élysée d'écarter la menace du «pirate» Free. Son PDG, Xavier Niel, comme le rappelle un autre acteur, n'a-t-il pas sciemment «pourri» l'entrée en Bourse de Neuf - aujourd'hui racheté par SFR - en annonçant, trois jours avant, un prix canon pour sa future offre de fibre optique? Dans les coulisses du conseil de la Concurrence, on rectifie: «Xavier Niel est un "maverick"». Un franc-tireur (lire page 4), peu disposé à composer avec l'establishment. «Il n'a pas fait les mêmes écoles», ajoute-t-on à l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) où, à ce que l'on sait, «il n'y a pas un seul X Télécoms chez Free, alors

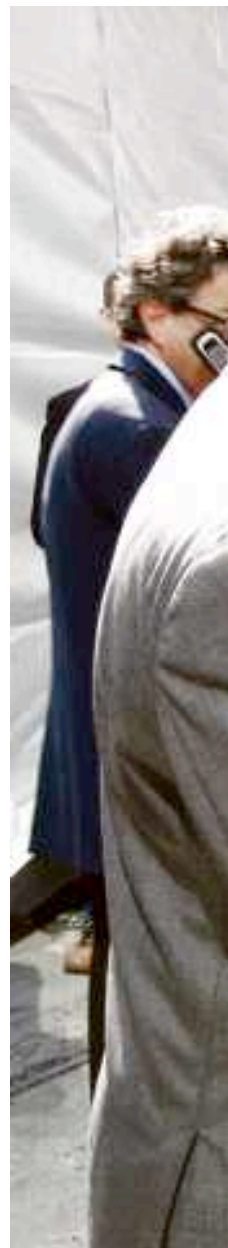
L'ESSENTIEL

LE CONTEXTE

Alors que Free fête son 10^e anniversaire, l'opérateur se demande s'il obtiendra ou pas la quatrième licence de téléphonie mobile en France, après que Nicolas Sarkozy a fait part de son scepticisme sur le nouvel appel d'offres.

L'ENJEU

Les relations personnelles entre le Président et Martin Bouygues sont-elles au centre des réserves de l'Élysée quant à l'ouverture du marché des mobiles à un nouvel acteur?



Martin Bouygues et Nicolas Sarkozy, le 6 juin, à l'inauguration d'un chantier de rénovation à La Défense (Hauts-de-Seine). PHOTO LUDOVIC POOL SIPA



que France Télécom comme SFR en sont des repaires».

Dans cette croisade, Bouygues a deux alliés de poids : France Télécom et Vivendi. Un tir de barrage auquel l'Elysée n'est pas insensible. Car en parallèle, la présidence négocie avec les mêmes un dossier de première importance : le déploiement de la fibre optique, porteur du très haut débit, sur tout le territoire. La grande œuvre du quinquennat.

VOIE DE SORTIE. Le lundi 7 septembre, huit jours avant la sortie de Nicolas Sarkozy devant les députés UMP, le gotha des télécoms et le câblo-opérateur Numéricable sont réunis au Château. Le secrétaire général adjoint de l'Elysée, Xavier Musca, met la pression sur ses interlocuteurs : il leur accorde quinze jours pour présenter leur copie sur la meilleure façon de conjuguer

«Monsieur le Président, les trois opérateurs dont vous avez parlé, ce sont bien ceux dont vous nous disiez il y a trois mois qu'ils "se gavent" ?»

François Fillon, Premier ministre, le 17 septembre

leurs efforts. A la clé, une facture astronomique : 20 milliards d'euros, minimum d'investissement sur le plan fibre. Sollicité au premier chef, France Télécom, le plus riche des opérateurs, se rebelle. «Pas question de se faire couillonner, de tout payer et d'être obligé de partager par décision politique», résume-t-on dans la maison. D'autant que chacun a en tête cette fichue quatrième licence qui devrait grignoter leur marge. Trop, c'est trop. Alors, pour l'Elysée, la réussite de son mégachantier vaut bien une sortie de route présidentielle sur la quatrième licence.

A priori à peu de frais. «Maintenant, c'est l'Arcep qui gère le dossier à 100 % et donnera l'issue des courses au printemps, assure l'entourage d'un ministre. Avec eux, ça ne rigole pas. Ce sont des pros. Rien à voir avec le CSA, totalement manipulé et manipulable.» Voilà pour la

galerie. Dans les hautes sphères des télécoms, l'analyse diffère. Radicalement : «Sarkozy est juridiquement obligé d'accepter les offres et de les analyser, veut croire un patron. Mais à la fin, c'est le gouvernement qui décide.»

Et l'Elysée de chercher sur le fil une voie de sortie. Trop tard pour tuer la quatrième licence. Mais pas pour marginaliser Free. D'où l'idée de pousser un consortium autour de Numéricable, intéressé. La piste satisfait les trois mastodontes du mobile. Un opérateur confirme, sourit en coin : «Avec Numéricable, il est possible de discuter. Ils n'ont pas comme unique perspective de casser les prix.» Pas sûr que l'Arcep accepte de jouer les spectateurs. Son patron, Jean-Ludovic Silicani, confiait vendredi à Libération : «Au final, c'est l'Arcep qui tranchera. Je suis une autorité indépendante. L'Etat, c'est moi.» ◆

EDITORIAL

Par LAURENT JOFFRIN

L'entente des trois

Contradiction ? Libération protestait vendredi contre le processus de privatisation rampante à l'œuvre à la Poste.

Libération plaide aujourd'hui pour l'attribution d'une quatrième licence de téléphonie mobile en France, c'est-à-dire pour une plus grande concurrence. Principes à géométrie variable ? Pas vraiment. A moins de verser dans le libéralisme intégral – ce dont le gouvernement se défend –, il doit être possible de bien gérer la Poste en la maintenant dans le périmètre public. Sa privatisation économiserait sans doute de l'argent. Mais immanquablement, on verrait se rétracter un réseau de services que les Français jugent essentiel à l'équilibre territorial du pays. Il y a là un impératif d'harmonie sociale dont la puissance publique ne peut se défaire.

Tout autre est la situation dans les télécoms. La privatisation est acquise depuis longtemps et trois grands opérateurs se partagent le gâteau du téléphone mobile.

Restreindre la concurrence dans ce domaine, ce n'est pas respecter un impératif collectif, c'est protéger les trois géants déjà en place, sur un marché qui, il faut le rappeler, a donné lieu, il y a quelques années à une spectaculaire condamnation pour entente. Autrement dit, c'est léser le

consommateur. En principe, l'affaire est jouée : le gouvernement a lancé un appel d'offres en bonne et due forme. Mais le président de la République a, depuis, laissé entendre qu'il n'était plus très chaud pour accepter un quatrième opérateur, en l'occurrence la société Free. On ose espérer que cette froideur soudaine n'a rien à voir avec l'intense action de lobbying organisée sur ce dossier par les trois maîtres du mobile.



Xavier Niel, 42 ans, est le fondateur, vice-président et actionnaire majoritaire d'Iliad, maison-mère de Free. PHOTO LIONEL BONAVENTURE / AFP

Les arguments contre l'arrivée du nouvel opérateur ne tiennent pas la route.

Tous les moyens sont bons pour écartier le trublion

Condamné en 2005 à 534 millions d'euros pour entente par le Conseil de la Concurrence, le trio Orange, SFR et Bouygues Télécom (que l'UFC-Que Choisir appelle «le cartel») n'a aucune envie de voir débouler un quatrième opérateur. Et multiplie les contre-feux. Quitte à prendre quelques libertés avec la réalité.

«La France a déjà les tarifs parmi les plus bas d'Europe»

Faux. L'argument, brandi par Vivendi (SFR), se veut massif. Il est démenti par plusieurs études. Que dit la Commission européenne? Que la France est, après l'Espagne, le pays où la facture de téléphonie mobile est la plus élevée: 30 euros pour 2 heures et 50 SMS, contre 20 euros en moyenne dans l'UE. Autre exemple? Une étude du régulateur finlandais note que pour un petit consommateur (2 heures 30 d'appels et 50 SMS) comme pour une consommation plus soutenue (5 heures, 100 SMS) la France est 18^e sur 19. Et 3,5 fois plus chère que l'Islande ou la Suède. Les clients Orange-France seraient ainsi ravis de voir leur forfait aligné sur Orange-Autriche, où France Télécom vient de débarquer. Parce qu'avec le forfait Team 39, il a droit à 1000 minutes de communications (16 heures 40) dans le pays, plus 5 heures vers les mobiles en Europe, 1000 SMS et l'Internet à gogo (1 gigabit). Tout ça pour 39 euros par mois. Coïncidence? La France enfonce tout le monde sur les tarifs de son Internet haut débit (ADSL). La «faute» à Free, peut-être...

La quatrième licence, c'est la «casse sociale»

Free est un opérateur «low-cost», dénoncent Bouygues et France Télécom. «Cette licence va profiter aux industriels asiatiques», ajoute Vivendi (SFR). Mais Pierre-Alain Alémand, vice-PDG de SFR, ne s'affiche-t-il pas sur trois pages dans la revue de l'équipementier chinois Huawei, qui lui a construit son réseau ADSL? Et Orange ne se fournit-il pas auprès du même Huawei pour ses clés 3G? De son côté, Free affirme que, sur le milliard d'euros, licence comprise, qu'il veut investir dans le réseau mobile, une bonne moitié irait au déploiement physique des antennes. Des milliers d'emplois difficiles à délocaliser...

Free est aussi le seul opérateur qui traite en interne tous les appels-clients à des sous-traitants. En tout cas, il le revendique. Même si ses plateformes au Maroc grimment sec en effectifs (1500). Mais «c'est notre filiale», dit Free. Ses concurrents sont bien en peine de jouer les vertueux. SFR s'est séparé en 2007 de plusieurs plateformes, cédées à des spécialistes opérant de l'étranger. Orange sous-traite une fraction de ses appels à Téléperformance. Où la CGT se bat, en ce moment, contre un plan de 500 suppressions d'emploi...

La France est, après l'Espagne, le pays où le téléphone mobile est le plus cher: 30 € pour 2 heures et 50 SMS, contre 20 € en moyenne dans l'UE.

«Le prix de la licence est bradé»

C'est le leitmotiv: la quatrième entrant bénéficie d'une fleur. Il va payer sa licence 240 millions d'euros contre 619 millions chacun pour Orange, SFR et Bouygues. Le 1^{er} août, Orange se dit prêt à «saisir la Commission européenne pour aide d'Etat». Les boss de Bouygues et de Vivendi (SFR) embrayent, dénoncent «une véritable inégalité de traitement». Et saisissent Bruxelles. Un prix d'amis cette licence? Pas vraiment. La preuve: à l'origine, le régulateur avait même proposé 206 millions, soit une division par trois du prix. Les cris d'orfraie des mêmes avaient conduit le gouvernement à saisir la Commission des participations. Qui a tranché pour 240 millions. Pour cette somme, le nouveau joueur aura trois fois moins de spectre: 5 Mégahertz contre 15 pour chacun des trois autres. Donc trois fois moins de place pour passer des appels. Certes, Orange, SFR et Bouygues vont devoir «rendre», une fraction des fréquences (bande des 900 Mhz) dont ils avaient bénéficié pour écouler leur trafic. Mais ces fréquences «en or» seront allouées en sus au nouvel entrant, pour développer son réseau. Et facturées, comme il se doit.

Bradage, donc? Demandez aux Italiens. Ils ont voulu tirer un gros pactole d'une licence 3G lâchée par un opérateur, et n'ont finalement récolté que 90 millions d'euros par tranche de 5 Mhz. Trois fois moins de millions d'euros que ce que le quatrième acteur va devoir payer...

CATHERINE MAUSSION

Xavier Niel a géré intelligemment la croissance de sa boîte.

L'insolente réussite de Free

Free a 10 ans déjà. Dix ans sans un gala. Et vendredi, mégateuf: 17 000 places. Bercy. Paris. Une sorte de pied de nez de l'opérateur à ceux qui le traitent, un rien méprisants, d'opérateur «low-cost». Et un sentiment de revanche pour son fondateur, Xavier Niel, 42 ans, aussi discret que redoutable.

Iliad, maison mère de Free, doit bien cette fête à son noyau de fidèles. Pour sélectionner les élus parmi 4,35 millions d'abonnés, l'opérateur internet n'a eu que l'embarras du choix. Puiser dans les forums communautaires: l'Aduf (association des utilisateurs de Free), Freenews, Univers Freebox, le Journal du Freenaute... Ces communautés d'addicts qui traquent la moindre faille, dénoncent les mauvais coups, et dont Niel dit «qu'ils sont [son] meilleur aiguillon». L'opérateur leur doit le taux le plus faible de résiliation du marché: 7%. La force de Free, c'est d'avoir choisi un modèle et de n'en avoir pas dévié d'un pouce. Construire brique par brique son réseau, selon un schéma économe en ressources, ancré sur une idée fixe, la maîtrise à tous les étages de son business.

Originalité technique d'abord. Sa martingale, c'est le dégroupage: s'affranchir du réseau de France Télécom en tissant le sien. Une recette imparable pour dégager de fortes marges (un peu moins de 40%), le carburant pour investir dans le réseau et aujourd'hui dans la fibre optique: 1 milliard d'ici 2012. Coup de génie du marketing, ensuite. Et défi à ses concurrents, bien forcés de suivre, avec son offre à 29,99 euros (télévision, téléphone et Internet) lancée en 2002. Enrichie au fil des années, mais à tarif inchangé. Maîtrise, enfin, dans sa boutique, Iliad. Avec 66% du capital, Niel en tient solidement les rênes. Et il assure que sur les cinq fondateurs de Free (6 à 7% du capital), quatre travaillent toujours à ses côtés. Les rumeurs selon lesquelles il céderait sa boîte le font rigoler. Et s'il ne décroche pas la quatrième licence? «Je n'ai plus qu'à prendre ma retraite», évacue-t-il.

Parcours sans faute? Il a fait sa pelote dans le Minitel rose. Mêlant et démantelant des fils qui lui ont valu des démêlés avec la justice. Dont une affaire au pénal, conclue par un non-lieu. Niel en traîne une réputation d'infréquentable, et entend se refaire une virginité. Frapper un grand coup en empochant la quatrième licence. Prendre sa revanche. Un seul grand patron des télécoms lui a demandé de lui faire visiter sa boîte: 1,56 milliard de chiffre d'affaires, 4500 emplois. C'était il y a quelques années. Et ça, Niel ne l'oubliera jamais.

C.M.S.